



GREFFE

11 MAI 2006

FRASER MILNER CASGRAIN S.E.N.C.R.L.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Gérard Dugré
(514) 878-8827
gerard.dugre@fmc-law.com
Dossier 520193-072

11 mai 2006

M^e Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, place Victoria - Bureau 255
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande en vertu de l'article 37 de la *Loi sur la régie de l'énergie*
(L.R.Q., c. R-6.01) et Article 1 du Règlement sur la procédure de la
Régie de l'énergie, c. R-6.01, r. 0.2
Votre dossier : R-3593-2005 *R-3604-2006*

Chère consoeur,

Nous vous transmettons sous pli l'original et quinze (15) copies d'une demande en vertu de l'article 37 de la *Loi sur la régie de l'énergie* (L.R.Q., c. R-6.01) et Article 1 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie, c. R-6.01, r. 0.2 découlant de l'appel d'offres A/O 2004-02 de même que des pièces D-1 à D-10 inclusivement accompagnée du rapport de signification de la demande et des pièces à Hydro-Québec.

En ce qui concerne la confidentialité de certains documents, vous voudrez bien vous référer aux conclusions de notre demande.

Veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRASER MILNER CASGRAIN S.E.N.C.R.L.

Gérard Dugré

GD :ar
Pièces